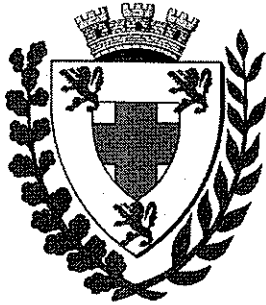


DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix sept, le vingt et un juin**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE**, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14/06/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBECCO Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHOUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludvine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , CIMETIERE Xavier

Procurations :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET :

**SUBVENTION POUR LA
SURVEILLANCE DES ENFANTS
DE L'ÉCOLE SAINT-PIERRE
FRÉQUENTANT LA CANTINE
SCOLAIRE MUNICIPALE**

ANNEE 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il avait attribué par délibération du 29 octobre 1981, une subvention à l'Association "École et Famille" (École Saint-Pierre) pour la surveillance des enfants de cette école fréquentant la cantine scolaire.

Cette subvention était basée sur la présence de 5,5 surveillants pendant deux heures chaque jour de fonctionnement de la cantine. Le taux horaire était de 11.05 € pour l'année 2016.

Il propose de réévaluer ce taux en le portant à **11.15 €** à compter du 1er janvier 2017.

Où cet exposé, le Conseil Municipal :

- décide de porter le taux horaire de surveillance de la cantine à 11.15 € à compter du 1er janvier 2017.
- dit qu'un crédit suffisant est ouvert au budget 2017.

Adopté par 24 voix pour – 0 voix contre – 1 abstention [M.DOVERGNE]
N'ont pas pris part au vote : néant

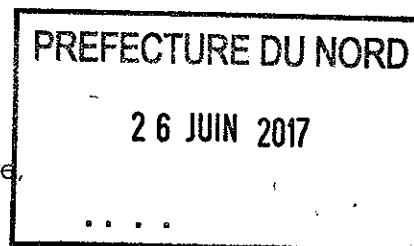
Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Alain GONCE





COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 14 Juin 2017.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHOUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET

AIDE AUX PROJETS
Dossier
« expérience professionnelle
CANADA »
Subvention

Un jeune toufflerois envisage un séjour d'études et de professionnalisation au Canada.

Dans le cadre du dispositif dénommé « aide aux projets », le Comité des Projets entendue, il vous est proposé d'allouer à ce jeune une subvention d'un montant de 300 €.

Le crédit correspondant à cette décision est prévu au compte 6574 du Budget Primitif 2017.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

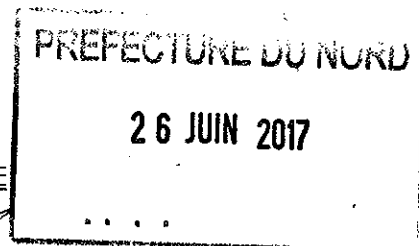
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

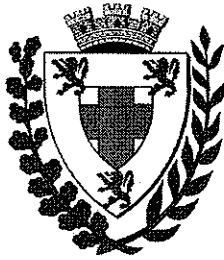


Pour Extrait conforme

Le Maire

A.GONCE





L'an deux mille dix-sept, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 14 Juin 2017.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

TIBERGHIEU Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHOUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

**FETE du VILLAGE
2017
Subvention
« Associations »**

Dans le cadre de la Fête du Village du 25 Juin 2017, il vous est proposé de fixer le montant de la subvention pour une association comme suit :

Tenue d'un stand autonome d'association ou animation	60 € par ½ journée
---------------------------------------------------------	--------------------

Les crédits correspondants à ces décisions sont prévus au Budget 2017.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre
N'ont pas pris part au vote : néant

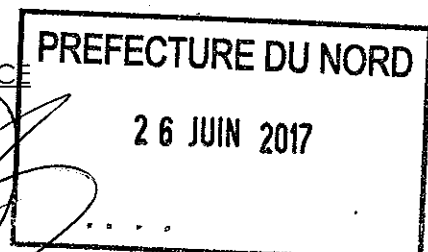
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.



Pour Extrait conforme

Le Maire

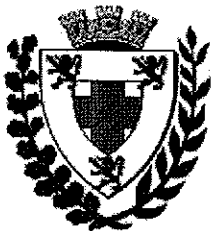
A.GONCE



DEPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON
de
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
de
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix sept, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14/06/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

Monsieur le Maire expose aux Conseillers que les tarifs des concessions actuellement en vigueur résultent d'une délibération du Conseil Municipal du 17 février 2016 (application au 1^{er} mars 2016).

OBJET

**CIMETIERE
Nouveaux tarifs
2017**

La Commission des Finances entendue, il vous est proposé d'augmenter les tarifs des concessions et des taxes funéraires de 5 %

Ces tarifs sont déterminés comme suit à compter du 1^{er} septembre 2017 :

- ◆ Concessions trentenaires : 154 € le m²
79 € le m² pour une superposition.
84 € le m² pour un renouvellement de 15 ans
42 € le m² pour une superposition.
- ◆ Concessions cinquantenaires : 251 € le m²
125 € le m² pour une superposition
90 € le m² pour un renouvellement de 15 ans
45 € le m² pour une superposition
- ◆ Concessions perpétuelles : 407 € le m²
204 € le m² pour une superposition,
Il n'est plus prévu de création de nouvelle concession
- ◆ Concession en columbarium :
15 ans simple ou double : 656 €
219 € pour un renouvellement de 15 ans
- Creusement de fosse enfant – 10 ans : 82 €
- Creusement de fosse adulte : 165 €
- Ouverture de columbarium : 68 €
- Exhumation : 329 €
- Séjour en caveau provisoire : 329 €
pour les 15 premiers jours
à partir du 16^e jour : 33€ par jour

ARRIVE LE

30 JUIN 2017

MAIRIE DE TOUFFLERS

PREFECTURE DU NORD

26 JUIN 2017

Adopté par 19 voix pour – 5 voix contre (membres du groupe Action Municipale) – 1 abstention (M.CIMETIERE) –

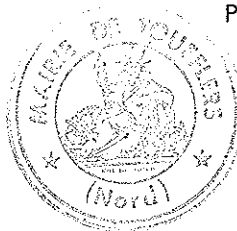
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

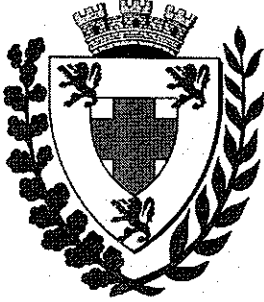
Alain GONCE



DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix sept, le vingt et un juin**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE**, **Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14/06/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHAX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATRE Réjane , CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

OBJET :

**URBANISME
Loi SRU
Opération Rue des Déportés
Subvention au bailleur
social VILOGIA**

Faisant suite à la délibération du 23 Septembre 2015 par laquelle le Conseil Municipal a sollicité la modification du Plan Local d'Urbanisme afin de permettre la réalisation d'une opération de logements sociaux rue des Déportés au titre de la Loi SRU, et considérant la modification effective entérinée par le Conseil de la Métropole Européenne de Lille, le Budget Primitif voté en séance publique le 22 Mars 2017 a prévu un crédit correspondant à l'octroi d'une subvention audit bailleur social d'un montant de 15 000 €.

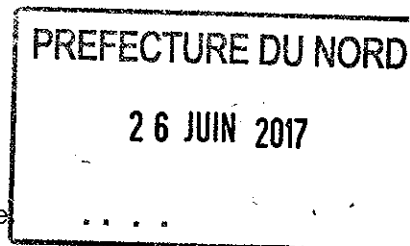
Il vous est demandé d'autoriser le mandatement de cette subvention à la société VILOGIA.

Le crédit correspondant à cette dépense est prévu au compte 6574 du Budget Primitif 2017.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme.



Le Maire

Alain GONCE

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix sept, le vingt et un juin**, à **vingt heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14/06/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECCQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludvine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

PREFECTURE DU NORD

26 JUN 2017

OBJET

**RESTRUCTURATION
RESTAURANT SCOLAIRE
Achat Foncier
Souscription d'un
emprunt**

Par délibération du 21 Septembre 2016, le Conseil Municipal a approuvé à la majorité l'acquisition du foncier en vue de permettre la restructuration du restaurant scolaire situé rue de l'église, sur la base d'un prix de 350 000 €.

Un compromis de vente a été signé avec les propriétaires le 19 mai dernier.

Afin de concrétiser cet achat inscrit dans le Budget Primitif voté le 22 mars 2017, il vous est proposé de contracter un emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE NORD DE France aux conditions suivantes :

Montant	350 000 €
Durée	180 mois
Taux d'intérêt annuel fixe	1,3400 %
Périodicité	Trimestrielle
Echéances	60
Montant des échéances	59 échéances (capital et intérêts) de 6 448.94 € 1 échéance (capital et intérêts) de 6 449.09 €

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Alain GONCE



ARRIVE LE

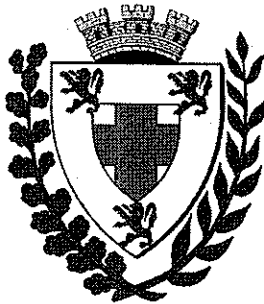
30 JUN 2017

MAIRIE DE TOUFLERS

DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix sept, le vingt et un juin , à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE , Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14/06/2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick , WAMBECCQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie, BAHUAUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

PREFECTURE DU NORD
26 JUN 2017

OBJET

PERSONNEL COMMUNAL
Secteur animation
« Emploi Avenir »

Dans le cadre des activités d'animation organisées par la Commune ,il vous est proposé d'autoriser l'engagement d'un « emploi avenir » d'une durée de 3 ans en faveur d'un jeune animateur déjà en activité , sur une durée hebdomadaire de 26 heures.

Le suivi de ce contrat se fera en liaison avec la Mission Locale Val de Marque , notre organisme de référence en matière d'emploi.

Outre la participation du jeune animateur aux différentes animations , la préparation du brevet d'aptitude à la fonction de direction [B A F D] pourra s'envisager durant ce contrat. De plus , l'intéressé pourrait bénéficier une prise en compte de cours du soir « formation continue ».

Le contrat peut s'envisager de suite. Il sera concrétisé par la signature d'un document règlementaire « CERFA ».

Le financement du contrat s'entend sur la base de 75 % du SMIC Brut selon le temps de travail.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an.susdits.

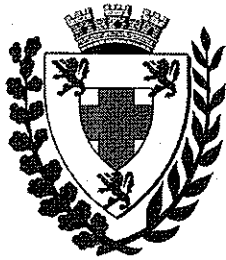
Pour extrait conforme.

ARRIVE LE
30 JUN 2017
MAIRIE DE TOUFFLERS

Le Maire

Alain GONCE





L'an deux mille dix-sept, le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le 14 Juin 2017.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

TIBERGHEN Patrick, WAMBECQ Edith, DETRE Marc, BERNARD Marie-Françoise, LARZUL Jérôme, VANNESTE Éric, MURTEIRA José, L'HOMME Anne-Sophie, BAHOUX Isabelle, VANHALST François, DOVERGNE Marianne, VAN-LIEUWEN Sonia, BOUCHEZ Delphine, HALLAERT Christophe, BOUREZ Delphine, Ludivine PIETRZAK, DEGOBERT Paulette, ADYNS Guy, DELATTRE Réjane, CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2016**

Le Compte Administratif de l'exercice 2016 présente les résultats comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES		
Prévisions budgétaires	3 551 269,69 €	2 844 435,12 €
Recettes nettes	1 527 376,38 €	2 642 773,71 €
DEPENSES		
Autorisations budgétaires	3 551 269,69 €	2 844 435,12 €
Dépenses nettes	1 752 665,26 €	2 376 248,30 €
RESULTAT	- 225 288,88 €	266 525,41 €

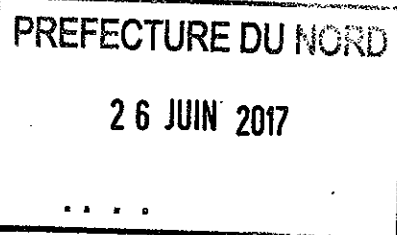
Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour Extrait conforme

Le Maire

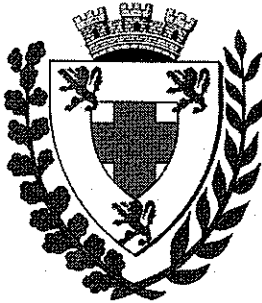
Alain GONCE



DÉPARTEMENT
du NORD

ARRONDISSEMENT
de LILLE

CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE
DE
TOUFFLERS

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept , le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE, Maire**, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, le **14/06/2017**

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents :

TIBERGHEN Patrick , WAMBECQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHOUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Marianne , VAN-LIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne

O B J E T

COMPTE
DE GESTION
DU TRESORIER
PRINCIPAL DE LANNOY
Exercice 2016

Le Compte de gestion de l'exercice 2016 établi par le Comptable Public , Trésorier Principal de Lannoy , doit être conforme au Compte Administratif de la Commune

Il vous est proposé de l'adopter.

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention
N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

ARRIVE LE

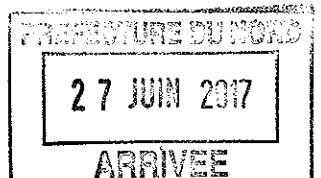
30 JUIN 2017

MAIRIE DE TOUFFLERS

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Alain GONCE



CANTON DE
VILLENEUVE D'ASCQ



COMMUNE DE TOUFFLERS

L'an deux mille dix sept , le vingt et un juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Toufflers s'est tenu dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de **Monsieur Alain GONCE**, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi, **le 14 Juin 2017**.

Nombre de conseillers en exercice : 27.

Présents :

TIBERGHIEU Patrick , WAMBEQ Edith , DETRE Marc , BERNARD Marie-Françoise , LARZUL Jérôme , VANNESTE Éric , MURTEIRA José , L'HOMME Anne-Sophie , BAHUX Isabelle , VANHALST François , DOVERGNE Marianne , VANLIEUWEN Sonia , BOUCHEZ Delphine , HALLAERT Christophe , BOUREZ Delphine , Ludivine PIETRZAK , DEGOBERT Paulette , ADYNS Guy , DELATTRE Réjane , CIMETIERE Xavier

Procuration :

BRENOT Georges qui donne procuration à GONCE Alain
DOVERGNE Jean-François qui donne procuration à DOVERGNE Marianne
LEMAN Henri-Pierre qui donne procuration à DELATTRE Réjane
BALSACK Sylvie qui donne procuration à ADYNS Guy

Absents non excusés :

FERMONT Gilbert, FERMONT Marie-Anne



OBJET

AFFECTATION
RESULTAT
2016

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2016
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2016
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2016	RESTES A REALISER 2016	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			0			
INVEST	1159 247,18 €		- 225 288,88 €	- € - €		933 958,30 €
FONCT	450 625,12 €	200 000 €	266 525,41 €			517 150,53 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

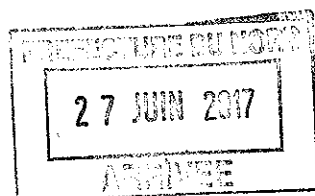
Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016	517 150,53 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	317 150,53 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	
Total affecté au c/ 1068 :	200 000,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016 Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2016 A PRENDRE (LIGNE 001)	933 958,30 €

Adopté par 25 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention - N'ont pas pris part au vote : néant

Fait et délibéré les jour , mois et an susdits.

Pour extrait conforme



Le Maire

Alain GONCE

